

FICHE DE POSTE

AUXILIAIRE DE VIE

Filière métier : Intervention

Emploi-Repère : Auxiliaire de Vie sociale

FINALITE DU POSTE

Réalise un accompagnement auprès de publics fragilisés.

Intervient dans les actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne et contribue au maintien des activités de la vie sociale et relationnelle.

Aide à faire et/ou fait à la place d'une personne qui est dans l'incapacité de faire seule les actes ordinaires de la vie courante.

MISSIONS PRINCIPALES

Situer la personne dans son développement, son contexte social et culturel et appréhender les incidences des pathologies, handicap et déficiences

Stimuler l'autonomie, aider et accompagner dans les actes d'hygiène, de mobilité dans le respect du confort, du bien être, des capacités et besoins des personnes

Accompagner et stimuler les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne.

Stimuler l'autonomie, aider et accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Actes d'hygiène, de mobilité dans le respect du confort, du bien être, des capacités et besoins des personnes

Participer au développement et/ou au rétablissement et et/ou au maintien de l'équilibre psychologique

Stimuler les relations sociales.

Accompagner dans les activités de loisirs et de la vie sociale.

Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives.

Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé

observer et en contribuer à l'analyse de la situation sur le terrain

Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne aidée et l'encadrement, en fonction du projet individualisé initialement déterminé, des souhaits de la personne aidée et des évolutions constatées au quotidien

Coordonner son action avec l'ensemble des intervenants

CONDITIONS D'EXERCICES/LIENS HIERARCHIQUES

Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et en équipe

Peut-être amené à intervenir en horaires décalés et les week-end et jours fériés

CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

Certificat d'Aptitude à la fonction d'Aide à Domicile (CAFAD)

Mention complémentaire Aide à domicile

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale

PRE REQUIS/ SAVOIR ETRE

Formations-Savoirs : formation et/ou VAE AVS, ou DEAES

Savoir-être : S'impliquer au quotidien auprès des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales nécessite des qualités d'adaptation à des situations diverses ainsi qu'une juste distance vis-à-vis de la personne aidée. Pour être en capacité de veiller au bien-être physique et psychologique de la personne aidée, un bon équilibre personnel est indispensable. Le métier d'AVS est soumis au secret professionnel.

Savoirs faire demandé : Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires, produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

Disponibilité-Rigueur-Ecoute-Adaptabilité

PARCOURS PROFESSIONNEL POSSIBLE

Tutorat

Dispense et allègement pour les qualifications suivantes :

Aide-soignante, Auxiliaire de puériculture, Assistant familial